Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 056-215600537-20260511-20260511041-DE

Département du Morbihan

M a i r i e
E L V E N
-56250-

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité
_____

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le lundi 11 mai à 19h30, le conseil municipal de la commune d'ELVEN, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'ELVEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc LE TRIONNAIRE, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 5 mai 2026

Présents (26) : M. LE TRIONNAIRE, M. CONAN, Mme MALINGE, M. RYO, Mme MAINGUY, M. ROUMAGNAC, Mme RENAULT, M. BALLIER, Mme THIBAULT, M. SIMON, M. NOIRBENT, Mme ETTINGER, Mme LE BRETON, M. SIG, Mme CARD, M. DANO, M. TERRY, Mme PICARD, M. JORDAN, Mme LASSERRE, Mme BREDOUX, M. ONNILLON, Mme LE BOTERFF, Mme PAVAGEAU, M. LE BOTERFF, Mme LE VIAVANT.
Absents excusés (3) : M. GERARD (pouvoir à M. SIMON), Mme LE BLEVENEC (pouvoir à Mme MAINGUY), Mme LE ROUZIC (pouvoir à M. TERRY).
Quorum (15) : Atteint
Secrétaire de séance : Marine BREDOUX

2026/041 Dotation aux fournitures scolaires pour 2026

Il est proposé au conseil municipal de renouveler la dotation affectée aux fournitures scolaires pour les élèves elvinois fréquentant des établissements scolaires elvinois ou des classes spécialisées d'établissements extérieurs (ULIS ou Diwan). Ce montant sera également versé aux élèves trédionnais de l'école Descartes et sera remboursé par convention, ultérieurement, par la commune de Trédion.

Le versement de cette subvention s'effectuera selon l'effectif des enfants elvinois extrait de l'application Onde (application de l'Académie de Rennes) après les vacances de la Toussaint de l'année scolaire concernée.

Toute justification de l'utilisation de ces crédits pourra être réclamée *a posteriori* par l'administration territoriale.

Proposition pour 2026 : 46 € / élève elvinois scolarisé sur Elven ou en classe spécialisée

- ☞ Ecole St Joseph ..... 46 € x 382 élèves = 17 572 €
- ☞ Ecole Catherine Descartes ..... 46 € x 298 élèves = 13 708 €
- ☞ Elèves en ULIS ou Diwan..... 46 € / élève des écoles en faisant la demande

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **DE FIXER** le montant de fournitures scolaires pour l'année 2026 à 46 € par élève elvinois des établissements scolaires elvinois et des classes spécialisées d'établissements extérieurs ainsi que par élève trédionnais de l'école Descartes.

Pour : 29 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Fait à ELVEN, le 18 mai 2026

Le Maire
Luc LE TRIONNAIRE

La secrétaire de séance
Marine BREDOUX

Signé par : LUC LE TRIONNAIRE
Date : 22/05/2026
Qualité : MAIRE

Signé par : MARINE BREDOUX
Date : 26/05/2026
Qualité : Signature2_Delibs_1444